

Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération n° 11 :

Objet : Avenant marché travaux entrée vallée et démolition bâtiment

Date de convocation :

11 juillet 2024

Date d'affichage :

11 juillet 2024

Nombre de Conseillers en exercice :

23

Nombre de présents :

17

Nombre de votants :

20

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)

L'an deux mille vingt quatre

Le 18 juillet à 18 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Pauline SEILHAN, Pierrick THOMAS, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoirs : Mme Flavie TAVERA a donné procuration à Mme Brigitte DELCASSE.
Mme Véronique PATERNE a donné procuration à Mme Colette VERDOUX.
Mme Marie-Laurence PUJOL a donné procuration à M. Thierry DELBREIL.

Absents : Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA.

Secrétaire de Séance : Mme Anne BENAICHE

Monsieur le Maire rappelle l'avancement des travaux de l'entrée de la vallée et de la démolition du bâtiment communale et l'attribution de ce marché à l'entreprise Voinot par délibération en date du 5 décembre 2023. Ce chantier nécessite d'apporter des modifications aux travaux en lien avec l'évolution du chantier et l'accessibilité du bâtiment mitoyen.

Pour le lot unique : démolition remblai terrassement voirie espace vert – VOINOT

Montant de l'avenant n°2 : 10 962,60 €ht

Marché initial : 115 383,31€ht

Montant après avenant 2 : 126 345,91€ht

Monsieur le Maire propose de passer l'avenant correspondant.

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré à l'unanimité:

- APPROUVE l'avenant tel que présenté ci-dessus,
- AUTORISE Monsieur le Maire à le signer.

- A D O P T É E -



Le Maire,

Thierry DELBREIL

La Secrétaire

Anne BENAICHE